

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : jerry.lehouillier@aslouis.com

<https://www.cadre21.org/membres/6658ad25084961a7c8d7e7c0>

Date d'obtention : 2023-04-12 20:44:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il y a 4 étapes préliminaires à la méthode Sexto, tous faites à l'aide de la trousse Sexto. Les questions à poser en vu d'évaluer la situation et d'agir sans compromettre une future intervention policière s'y trouvent.

- 1- Parler à l'auteur du signalement et à la victime (avec un ton bienveillant afin de créer une atmosphère de confiance).
- 2- Évaluer l'incident.
- 3- Vérifier l'information en rencontrant tous les jeunes mentionnés lors des rencontres précédents avec l'auteur, la victimes et les témoins. Après ces rencontres, juger si l'acte posé est impulsif ou de nature malveillant/criminelle.
- 4- Parler à l'instigateur pour obtenir sa version des faits.

Après l'obtention des informations afin de juger de la situation, se référer aux politiques de l'établissement scolaire avant de décider de la suite des choses dans la situation donné.

Avec les renseignements recueillis, déterminer si l'incident est le résultat d'une intention impulsive ou d'une intention malveillante. Dans le cas d'une intention impulsive où tous les personnes impliqués collaborent ou non, remplir la trousse Sexto avec tous les acteurs concernés et contacter les services policiers. Dans le cas d'une intention malveillante, remplir la trousse avec la personne qui signale l'incident, la victime et les témoins. L'auteur sera rencontré pour confisquer son appareil électronique et immédiatement contacter les services policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

CAS 1:

C'est un témoin (Cassandra) qui signale le geste de Meghan. Ceci ne minimise en rien l'incident, donc le protocole est déclenché. On remplit la grille d'évaluation avec Cassandra et Meghan (séparément bien sûr). Si Meghan ne collabore pas, on signale aux policiers. Dans ce cas-ci, Meghan collabore et mentionne que son ami (William) est le seule à avoir reçu la photo compromettante, alors on le rencontre également pour corroborer les versions de Cassandra et Meghan. Si William ne collabore pas,

on contacte les services policiers. Dans ce cas-ci, il collabore, alors on récupère son appareil électronique et on contacte les services policiers. C'est un acte impulsif et non malveillant.

CAS 2:

Meghan est très inquiète et fait un signalement. Elle a peur que l'image se propage. On apprend que l'image est d'elle en maillot de bain, donc nous ne sommes pas en présence de pornographie juvénile. C'est son ami William qui reçoit la photo et doit tout de même être rencontré pour corroborer les faits. Les faits sont corroborés, donc la politique de l'établissement scolaire est appliquée.

Deux jours plus tard, Meghan revient voir l'intervenant pour lui signaler qu'elle a envoyé une photo d'elle nu à un adulte de 19 ans qui ne fréquente évidemment pas son école. Le protocole Sexto est rempli. Lors de la rencontre, Meghan veut montrer la photo en question pour prouver le bien-fondé de sa démarche. En AUCUN CAS, l'intervenant doit voir ou recevoir la photo (l'intervenant pourrait être accusé au criminel s'il/elle le fait). La seule autre personne impliquée est l'adulte de 19 ans, donc le protocole est complété, l'appareil électronique de Meghan est récupéré et les services policiers sont immédiatement contactés.

CAS 3:

Si un parent se présente à l'école pour signaler le partage d'images intimes de son enfant, celui-ci est immédiatement référé aux services policiers. Dans ce cas-ci, l'enfant (Nicolas) se présente le lendemain. L'intervenant le rencontre et déclenche le protocole Sexto. On apprend alors qu'un autre élève (Kevin) a mis la main sur des images intimes de Nicolas et menace celui-ci de les publier si il ne reçoit pas une somme de 100\$. Nous sommes donc en présence d'une intention malveillante et possiblement de nature criminelle. L'intervenant apprend également qu'une élève a reçu les images et qu'une autre s'est fait montrer les images par Kevin lui-même. Les 2 amis sont rencontrés et les faits sont corroborés. L'intervenant rencontrera Kevin. Il ne remplit pas la grille d'évaluation avec Kevin, mais confisquera son appareil électronique et contactera les services policiers immédiatement qui prendront le dossier en charge.

À noter que si l'affaire est ébruité aux médias, l'intervenant doit immédiatement référer le média aux services de communications de l'établissement scolaire et ce sans dire un mot concernant la situation.

Dans tous les cas, l'intervenant doit rencontrer promptement toutes les personnes mentionnées pour bien évaluer l'ensemble de la situation. Il/elle utilise la trousse Sexto pour bien cerner la situation et ainsi s'assurer de répondre aux besoins de sécurité physique et psychologique de la victime, de l'instigateur et des témoins.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape 4 des préliminaires me semble la plus délicate. À quel moment une photo devient intime? Une photo en maillot de bain (sans posture suggérant une activité sexuelle) n'a pas la même portée qu'une photo à seins nus. Certains vêtements aujourd'hui peuvent être considéré comme un sous-vêtement. Cela devient difficile à ce moment de juger si la photo est une image intime ou non. J'ai vu une photo de voyage de groupe où une jeune porte un haut en dentelle (ajusté et couvrant le ventre). Pour certaines personnes, c'est intime. Pour d'autres, c'est la mode.

Autrement, en suivant le processus de la méthode Sexto, j'estime que nous mettons toutes les chances de notre bord pour bien intervenir.